

## LA PARTICIPATION DES USAGERS À LA GESTION DE L'IRRIGATION : DES MOTS D'ORDRE AUX RÉALITÉS, DES IMAGES CONTRASTÉES DANS LES PAYS DU SUD

par Jean-Yves **Jamin**<sup>1</sup>, Patrick **Bisson**<sup>1</sup>, Jean-Louis **Fusillier**<sup>1,2</sup>, Marcel **Kuper**<sup>1,3</sup>,  
Florent **Maraux**<sup>1,4</sup>, Sylvain **Perret**<sup>1,5</sup>, Klaartje **Vandersypen**<sup>1,6</sup>

La participation des usagers à la gestion de l'irrigation, promue par la conférence de Dublin (1992), est devenue un mot d'ordre généralisé sur la planète. Elle a souvent été imposée par les bailleurs de fonds, soucieux de réduire les dépenses publiques et d'améliorer la gestion de périmètres irrigués construits dans le cadre de grands projets de développement et jusque-là presque toujours étroitement gérés et encadrés par l'État. La participation s'insère dans un processus général de transfert des périmètres irrigués aux usagers.

Sur les principes, elle s'inspire d'une part de situations très anciennes, où l'irrigation est étroitement associée aux sociétés et gérée dans le cadre de règles partagées par tous, et d'autre part d'expériences plus récentes de petite irrigation lancées avec une plus grande participation des populations concernées et le soutien d'ONG. Pourtant, tant pour des questions d'échelle que pour des raisons techniques, historiques et sociales, cette participation n'est pas toujours aisée à mettre en œuvre. Pour les paysans concernés, elle ne correspond pas forcément à une priorité, l'amélioration du niveau de vie de leurs familles par une meilleure productivité de la terre, de l'eau, et surtout de leur travail, étant souvent plus motivante pour eux qu'une participation active à la co-gestion d'infrastructures en général conçues sans leur implication.

L'irrigation implique, par nature, le partage d'une ressource commune, l'eau, sur des espaces restreints, les périmètres irrigués. Elle nécessite des investissements importants, dépassant souvent les possibilités individuelles. Enfin, elle demande une bonne coordination des actions et donc une circulation de l'information entre les différents acteurs. Elle conduit à une forte organisation sociale pour mieux gérer l'eau, les terres irrigables et les infrastructures mises en place. Il est implicite que cette organisation devrait permettre une répartition équitable des ressources et limiter les conflits d'usage.

Dans les pays du Sud, pour des raisons techniques, sociales, historiques et politiques, cette organisation n'a pas toujours été prise en charge par les sociétés locales concernées, et a été en grande partie imposée par les États, leurs sociétés d'aménagement hydrauliques et les bailleurs de fonds. Les changements souhaités doivent donc s'appuyer sur une évolution de la participation des acteurs de base, les usagers, mais aussi sur des évolutions au sein des technstructures et des États.

---

<sup>1</sup> CIRAD, UPR Gestion de l'eau/UMR Gestion de l'eau, Acteurs Usages.

<sup>2</sup> CIRAD La Réunion.

<sup>3</sup> IAV Hassan II, Rabat, Maroc.

<sup>4</sup> FAO/AGLW, Rome

<sup>5</sup> Université de Pretoria, Afrique du Sud

<sup>6</sup> Université de Leuven, Belgique, et Office du Niger, Niono, Mali.

Ce texte présente différentes situations rencontrées dans des pays du Sud, en particulier en Afrique. Il analyse les dynamiques sur lesquelles peut s'appuyer une participation plus active des usagers à la gestion de l'irrigation, ainsi que les limites de cette participation.